

Cote du document:	EB 2007/92/R.6
Point de l'ordre du jour:	5
Date:	13 décembre 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la cinquantième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session
Rome, 11-13 décembre 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation

téléphone: +39 06 5459 2274

courriel: l.lavizzari@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la cinquantième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la cinquantième session du Comité de l'évaluation, qui s'est tenue le 7 décembre 2007. Six points étaient inscrits à l'ordre du jour: a) rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI); et b) évaluation du programme de pays pour le Maroc; c) ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2008; d) rapport sur la performance du portefeuille du FIDA et observations formulées par le Bureau de l'évaluation (OE); e) rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et observations formulées par OE; et f) questions diverses.
2. Tous les membres du Comité (Allemagne, Belgique, Cameroun, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria, Suède et Suisse) ont pris part à la session. Étaient présents des observateurs du Brésil, du Canada, de la France, du Guatemala, du Mali, du Maroc, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Était également présent M. Moha Marghi, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture du Maroc, qui a pris part à la discussion portant sur l'évaluation du programme de pays (EPP) pour le Maroc. Ont pris part à la réunion du Comité le Président adjoint responsable du Département gestion des programmes (PMD), le Directeur d'OE, le Directeur de la Division planification stratégique et budget, la Directrice exécutive du Plan d'action, le Directeur de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord et le Secrétaire du FIDA, entre autres.
3. **Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI).** Le Comité, après examen de la version finale du RARI préparée par OE, s'est félicité de la qualité de ce rapport, qui prend en considération les principaux points soulevés par le Comité lors de sa session d'octobre. Par ailleurs, le Comité a pris acte de l'amélioration constante des relations de travail entre PMD et OE, facteur essentiel pour le bon fonctionnement de l'évaluation au FIDA.
4. Le débat a porté sur l'importance de l'analyse comparative. La direction et le Comité ont rappelé l'importance que revêt le renforcement de l'analyse comparative pour les opérations du FIDA, même si un certain nombre de membres ont émis des préoccupations concernant les problèmes méthodologiques y relatifs. OE a souscrit à l'avis du Comité concernant l'importance de l'analyse comparative et la nécessité de fonder celle-ci sur une méthodologie réaliste comprenant, pour toutes les régions, des données fiables obtenues sur la base d'un échantillon de taille acceptable.
5. La durabilité était un autre des thèmes examinés. Le Comité a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une stratégie globale en la matière, y compris le rôle qu'une présence renforcée dans les pays et que la supervision directe et l'appui à l'exécution peuvent jouer à cet égard. L'accent a par ailleurs été mis sur la nécessité de prendre en considération la question de la durabilité dès la phase de conception des projets. Le Comité a souligné l'importance de l'évaluation de la durabilité des services environnementaux ainsi que celle de la durabilité économique et de l'engagement du gouvernement partenaire. Par ailleurs, il a pris acte du fait que le contexte national et le S&E constituent des facteurs cruciaux susceptibles d'influer sur la durabilité, auxquels il faut accorder la priorité. Le Comité a également insisté sur la nécessité pour le FIDA de mettre au point une nouvelle stratégie afin de se pencher sur les spécificités des pays à revenu intermédiaire.
6. Le Comité a pris note du fait que le FIDA devrait améliorer le lien entre prêts et dons dans la mesure où ces derniers sont importants pour le renforcement d'activités autres que les projets – concertation, promotion de l'innovation, gestion des savoirs et renforcement des partenariats, notamment.

7. Concernant un autre point soulevé par le Comité, le Directeur d'OE a attiré l'attention sur le fait que, conformément à sa méthodologie d'évaluation, OE procède toujours à l'évaluation de l'impact sur les ressources environnementales et naturelles, même dans le cas des projets qui n'ont pas de composante spécifique dans ce domaine.
8. Le Comité a souscrit à la proposition selon laquelle le contexte national devrait constituer un thème d'apprentissage clé traité par OE dans le RARI 2008. À ce propos, il a suggéré que l'évaluation porte également sur l'existence d'une corrélation entre le niveau de revenu des pays et la performance et l'impact des projets.
9. En outre, le Comité s'est déclaré favorable à ce qu'OE et PMD recherchent, à l'échelle de l'institution, les moyens d'améliorer systématiquement les activités de suivi et d'évaluation au niveau du projet. Ces questions diffèrent toutefois de par leur complexité et leur nature. Compte tenu des observations formulées lors de sa cinquantième session, le Comité de l'évaluation invite le Conseil d'administration à approuver les recommandations figurant dans le RARI de cette année.
10. **EPP du Maroc.** Le Comité a loué OE pour la grande qualité de cette évaluation, dont il a approuvé en général les principales conclusions et recommandations. Le Comité s'est félicité des résultats d'ensemble obtenus par le FIDA au Maroc. Comme pour le RARI, il a noté l'esprit positif de collaboration entre OE et PMD qui a caractérisé l'évaluation.
11. Le Secrétaire général du Ministère de l'agriculture du Maroc a vivement remercié OE pour la rigueur et l'utilité de l'évaluation, laquelle a débouché sur l'organisation d'une table ronde nationale à Marrakech en juin 2007. Il a également remercié le FIDA pour l'appui financier octroyé par le Fonds durant ces trente années de collaboration. Tout en souscrivant aux principaux résultats issus de l'évaluation, il a réitéré l'engagement du Gouvernement marocain à assurer le suivi des principales recommandations inscrites dans l'accord conclusif de l'évaluation.
12. Entre autres questions, le Comité a demandé des précisions à la direction du FIDA sur les mesures qui seront prises afin: i) d'améliorer la performance du FIDA concernant l'appui à l'exécution des projets et la concertation; ii) de renforcer la durabilité des activités du Fonds; et iii) de renforcer les systèmes de suivi-évaluation au niveau des projets et programmes.
13. Concernant les points soulevés au paragraphe 12, la direction a expliqué que les opérations du FIDA au Maroc bénéficieront désormais d'une supervision directe et d'un appui à l'exécution, dans le cadre général de la politique du FIDA en la matière. Cela devrait permettre de consolider les résultats de développement obtenus sur le terrain. En outre, le Fonds envisage de renforcer, s'il y a lieu, sa présence au Maroc, ce qui lui permettra de s'impliquer de façon plus systématique dans les processus de concertation au niveau national.
14. Quant à la durabilité, la direction a souligné que l'approche adoptée par le FIDA au Maroc met l'accent sur le renforcement des capacités des organisations locales et, surtout, sur la signature d'accords entre les collectivités locales et les organisations de bénéficiaires. Ces accords doivent préciser le partage des responsabilités relatives au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures de base mises en place dans le cadre des projets.
15. À la suite de sa participation à l'atelier de Marrakech, l'ancien Administrateur pour l'Arabie saoudite a écrit une lettre au Président du FIDA afin d'exprimer ses remerciements pour l'organisation de cet événement et de prendre acte de la qualité des travaux réalisés par le FIDA dans le pays. Les participants à la réunion ont pris connaissance de cette lettre.

16. **Ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2008.** Comme par le passé, le Comité, après discussion et sur la base des propositions avancées par OE, a fixé les dates et l'ordre du jour provisoire des quatre prochaines sessions qui se tiendront en 2008:

Cinquante et unième session: vendredi 18 avril 2008

- a) Brésil, évaluation de programme de pays
- b) Burkina Faso, Projet de développement rural, évaluation intermédiaire

Cinquante-deuxième session: vendredi 5 septembre 2008

- a) Aperçu du Programme de travail et des questions relatives aux ressources d'OE pour 2009
- b) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) et observations formulées par OE
- c) Pakistan, évaluation du programme de pays

Cinquante-troisième session: vendredi 3 octobre 2008

- a) Programme de travail et budget d'OE pour 2009
- b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

Cinquante-quatrième session: vendredi 12 décembre 2008

- a) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et observations formulées par OE
- b) Rapport sur la performance du portefeuille et observations formulées par OE
- c) Éthiopie, évaluation du programme de pays.

17. Par ailleurs, le Comité a accueilli favorablement la proposition de voyage aux Philippines, du 7 au 11 avril 2008, dans le cadre de sa visite annuelle sur le terrain. Fort de l'expérience de 2007 au Mali, le Comité a toutefois suggéré de restreindre le nombre de participants, outre les membres du Comité, afin que le Comité puisse passer davantage de temps sur le terrain et dialoguer plus étroitement avec les bénéficiaires des projets. Ce voyage sera pour les membres du Comité l'occasion de visiter le Projet de promotion des initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao. Une session spéciale du Comité sera organisée afin de se pencher sur l'évaluation de ce projet. De même, une session spéciale du Comité sera organisée afin de discuter du nouveau manuel de l'évaluation d'OE.
18. **Rapport sur la performance du portefeuille (RPP) du FIDA et observations formulées par OE.** Le Comité a examiné le rapport sur la performance du portefeuille présenté par PMD ainsi que les observations formulées par OE concernant ce document. Lors de sa présentation du rapport, le Président adjoint responsable de PMD a résumé les traits saillants de la performance du portefeuille et mis l'accent sur l'amélioration de la quasi-totalité des indicateurs par rapport à l'an dernier.
19. Le Comité, bien qu'appréciant la présentation de l'information sur le décalage net entre le RPP et le RARI, a rappelé combien il est important d'éviter les chevauchements entre le RPP, le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et le RARI. Le Comité a toutefois noté également que le RARI constitue un document à part dans la mesure où il offre, chaque année, une perspective indépendante sur la performance et l'impact des opérations du FIDA.
20. Le Comité s'est félicité de l'attention croissante accordée par le FIDA à la participation des femmes aux institutions de microfinancement et a encouragé le Fonds à poursuivre sur cette voie afin que les femmes prennent une plus large part

aux activités de développement. Il a également demandé au FIDA de multiplier ses efforts afin de réduire les retards constatés dans l'entrée en vigueur des projets.

21. Le Comité s'associe à la précision figurant au paragraphe 42 du RPP et aux observations formulées par OE appelant à la prudence lors de l'analyse des tendances d'une année sur l'autre, compte tenu du nombre relativement limité de projets achevés chaque année.
22. Le Comité, notant la baisse du cofinancement, a incité le Fonds à multiplier les efforts déployés dans ce domaine, dans la mesure où le cofinancement est également important pour l'élargissement et la reproduction des approches novatrices préconisées par le FIDA. Enfin, le Comité a souligné l'importance du renforcement de la présence du Fonds dans les pays, de la supervision directe et de l'appui à l'exécution dans la mesure où il s'agit là de domaines essentiels pour améliorer l'efficacité du FIDA en matière de développement.
23. **Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et observations formulées par OE.** Le Comité a félicité la direction pour la qualité de ce premier rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, s'agissant notamment des informations utiles sur l'architecture globale de l'aide au sein de laquelle opère le FIDA et de la section sur l'efficacité et l'efficience organisationnelles.
24. Le Comité était favorable à l'introduction de thèmes ne faisant l'objet que de brefs développements dans d'autres rapports, comme la concertation internationale et les partenariats et la mise en œuvre, par le FIDA, de la Déclaration de Paris. Dans le même temps, il a noté que les informations concernant la performance et l'impact figuraient déjà dans d'autres rapports, notamment le RPP et le RARI. Le Comité a donc recommandé de restructurer le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement en fonction du RPP et du RARI et, à ce propos, a suggéré que le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement devienne davantage un document prospectif et de réflexion.
25. Le Comité a estimé qu'il pourrait être utile que le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement contienne davantage de données sur la performance organisationnelle. En outre, il pourrait proposer des informations additionnelles sur l'environnement externe, comme les approches sectorielles et les envois de fonds. En ce qui concerne la performance organisationnelle, la direction a expliqué que le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement fait fond sur un certain nombre de systèmes récemment introduits par le Fonds, tel que le Cadre de mesure des résultats. Par conséquent, le prochain rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement bénéficiera vraisemblablement de ces systèmes, une fois leur mise en œuvre plus étoffée. Le Comité a recommandé au Conseil d'administration que les observations formulées par OE concernant le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement fassent partie intégrante dudit rapport, au même titre que les observations sur le RPP.
26. **Questions diverses.** Avant de clore la session, OE a brièvement informé le Comité des derniers progrès concernant la mise en œuvre de l'évaluation conjointe menée en Afrique avec la Banque africaine de développement (BAfD). Le Comité a remercié OE pour sa présentation et a demandé que lui soit donnée rapidement la possibilité de prendre part au processus, notamment d'examiner le rapport d'évaluation intermédiaire une fois celui-ci disponible. En outre, le Comité a convenu qu'il serait plus facile d'organiser une discussion de la version provisoire du rapport final lors d'une session conjointe du Comité de l'évaluation et du Comité sur l'efficacité du développement de la BAfD plutôt que lors d'une session conjointe du Conseil d'administration de chaque organisation.

27. Enfin, la cinquantième session du Comité était la dernière réunion à laquelle prenaient part M. Medi Mougui, Administrateur pour le Cameroun et Mme Ann Uustalu, Administratrice pour la Suède. M. Mougui est le plus ancien membre du Comité et Mme Uustalu siège au Comité depuis deux ans environ. Le Comité les a vivement remerciés pour leur engagement et leur précieuse contribution et leur a souhaité tout le succès possible dans leurs futures fonctions.
28. Sur invitation du Président, le Comité participe désormais à la procédure de nomination/renouvellement du Directeur du Bureau de l'évaluation. Le Comité a tenu une session à huis clos sur cette question.